

Énoncé de réaction - Hespérie rurale de la sous-espèce *vestris*

18 décembre, 2013

Nom commun : Hespérie rurale de la sous-espèce *vestris*

Nom scientifique : *Euphyes vestris vestris*

Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) : Menacée

Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation : L'évaluation ci-dessus confirme la classification Hespérie rurale de la sous-espèce *vestris* déjà inscrite à l'annexe 1, intitulée la *Liste des espèces en péril*. Cette espèce restera ainsi sur la liste comme espèce menacée. Les activités continueront d'être entreprises conformément à l'objet de la *Loi sur les espèces en péril* et respecteront les échéances prescrites par la Loi.

Justification de la désignation par le COSEPAC : Cette espèce a une petite population qui se trouve dans une aire de répartition restreinte dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique, où elle occupe des habitats ouverts et humides, incluant des prés, des milieux humides et des sites perturbés. La superficie et la qualité des prés et des milieux humides connaissent un déclin en raison de la succession naturelle, du développement résidentiel et commercial, et des plantes envahissantes. Les sites perturbés sont intrinsèquement éphémères et deviennent rapidement inadéquats en raison de la succession des plantes indigènes et envahissantes. Cette espèce est rare, et en dépit d'importantes recherches menées au cours de la dernière décennie, très peu de nouveaux sites ont été découverts.

Présence au Canada : Colombie-Britannique

Ministre(s) compétent(s) :

Ministre de l'Environnement du Canada

Ministre responsable de l'Agence Parcs Canada

Activités de conservations en cours : Un programme de rétablissement de l'Hespérie rurale de la sous-espèce *vestris* est en cours de préparation.